

# Bréhat

Bulletin d'information municipale de Bréhat

infos

N°68 Janvier 2016

## Sommaire

### Vœux

### Arrivée

Patrick Lalande, agent communal

### Elections régionales

Résultats

### Collecte de vêtements

### Vie associative

Associatifîle

### Vie quotidienne

Le repas des aînés

### Commune

Remise de médailles du travail  
Recensement

### Vie des îles

Festival des insulaires à Hoëdic  
ID-îles

### Environnement

Les plantes invasives  
Le compostage

### Assainissement

Nouvelle délégation de service public

### Les oiseaux de l'archipel bréhatin

Grèbe huppé

### Information

Site internet de la commune  
Diffusion de Bréhat Infos

### Numéros utiles

### Etat-civil

## VOEUX

“ Le maire, Patrick Huet, a présenté les vœux de la commune le samedi 9 janvier 2016, dans la salle polyvalente. Malgré le temps, une centaine de personnes assistaient à cette cérémonie. Le texte de ces vœux est reproduit ci-dessous. Vous pouvez également regarder la vidéo de ces vœux sur le site internet de la commune : <http://www.iledebrehat.fr>



Mesdames, Messieurs,  
Chers amis,  
Bienvenue à vous tous,

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous dans cette salle, en début d'année, même quand les circonstances ne prêtent pas à la joie.

### Bréhat n'est pas en dehors du monde.

Il y a un an, notre pays était endeuillé par des événements tragiques qui ont débuté par l'attentat contre Charlie Hebdo. Aujourd'hui, nous avons tous à l'esprit le massacre du Bataclan.

Je veux néanmoins être optimiste en cette année en soi un peu particulière puisqu'elle est bissextile.

Nous ignorons, bien sûr, ce que l'avenir nous réserve, mais agissons ensemble pour qu'il soit le meilleur possible. Croyez-le bien, je m'y emploierai avec toute l'équipe municipale.

Je souhaite à vous mêmes, à vos familles et à vos proches, à ceux qui ne peuvent pas être parmi nous ce soir, à tous ceux qui regarderont ces vœux sur le site de la commune et naturellement à nos amis d'Itterswiller, une excellente année.

Une excellente année, c'est avant tout une année sans problèmes graves de santé. Je remercie notre médecin d'y veiller. C'est également une année au cours de laquelle vos activités personnelles,

professionnelles, associatives, bénévoles, se dérouleront de façon satisfaisante. C'est aussi une année au cours de laquelle vous pourrez profiter des bons moments de l'existence.

### Bréhat n'est pas en dehors du monde.

Les grandes tendances de notre société trouvent écho chez nous.

Je prendrai trois exemples.

Le premier concerne nos finances.

Les subventions et dotations aux collectivités locales sont orientées à la baisse.

En matière de subventions, on le constate déjà.

Pour les dotations de l'État, un répit d'une année nous a été accordé au dernier moment. On peut espérer une année supplémentaire, car 2017 est un millésime électoral. Mais la direction est claire et il nous faut en tenir compte dans la gestion des budgets, des projets, des subventions communales.

### Le second a trait à l'environnement.

C'est une préoccupation majeure sur laquelle les projecteurs ont été fixés à l'occasion de la COP 21, il y a un mois. Notre déchetterie est aux normes mais notre organisation et notre système de traitement des ordures ménagères

doivent être adaptés. Au delà du changement des installations techniques, nous allons devoir trier plus à l'avenir pour valoriser ensuite nos déchets et limiter l'augmentation des coûts.

### **Le troisième va peut être vous surprendre davantage.**

Il s'agit de notre activité touristique. La règle générale veut que les communes touristiques disposent désormais d'un office de tourisme. C'est l'outil standard, incontournable. Un office de tourisme municipal, sous forme associative, a donc été créé.

Il succède dans ses missions au syndicat d'initiative. C'est aujourd'hui pour moi l'occasion de remercier tous ceux qui ont travaillé pour le syndicat d'initiative depuis sa création et de souhaiter plein succès à ceux qui s'impliquent aujourd'hui au sein de l'office de tourisme.

Je ne vais pas faire un panorama de l'activité municipale en 2015. Ce serait fastidieux et j'oublierais probablement beaucoup de choses.

Je voudrais évoquer rapidement quelques points.

### **L'assainissement d'abord.**

La gestion de la station d'épuration était confiée à la Lyonnaise des eaux jusqu'au 31 décembre 2015. Depuis le 1er janvier, et pour 10 ans, c'est la société Véolia qui est titulaire de la délégation de service public.

La commune a beaucoup travaillé et négocié sur ce sujet afin d'obtenir des conditions tarifaires en baisse, ce qui n'était pas du tout gagné d'avance.

### **L'assainissement toujours.**

Les appels d'offres pour la réalisation des travaux de la nouvelle tranche, qui



concernera potentiellement plus de 130 branchements, ont été lancés.

Mais, mauvaise nouvelle : les estimations financières de coûts ont été très largement revues à la hausse. En fonction des subventions obtenues, le conseil pourra être amené à revoir les conditions du financement, c'est à dire, très concrètement, le montant de la participation financière demandée à chaque nouveau raccordé. J'ai bon espoir que les travaux débutent au printemps et soient achevés un an plus tard. Leur cadencement tiendra compte de nos contraintes, en particulier estivales.

Bien entendu, on fera tout pour que des travaux qui parallèlement seraient amenés à détruire la chaussée soient menés en même temps que l'assainissement. Et je rassure ceux qui pourraient être inquiets : les routes seront refaites après les travaux.

### **Le plan local d'urbanisme (le PLU) ensuite.**

L'appel d'offres pour choisir le cabinet qui nous accompagnera est en cours. Les travaux techniques et de réflexion n'ont pas encore commencé.

### **Le logement, un sujet important.**

Les deux logements de l'école du bas

ont été attribués suivant un critère très simple : contribuer aux effectifs de l'école en les favorisant dans la durée. En cas d'égalité de situation entre les candidats, le critère retenu est la participation à l'économie locale.

La pérennité de l'école est pour le conseil municipal un élément essentiel de la vie de la commune et de son attractivité.

### **Le logement toujours.**

L'office public d'HLM, Côtes d'Armor Habitat, a donné son accord de principe pour la construction de 4 nouveaux logements. Ils devraient pouvoir être réalisés à l'emplacement de l'actuelle gendarmerie.

Je pourrais vous parler de beaucoup d'autres projets en cours mais il y a plus important.

Cette salle sert de façon très régulière aux activités des diverses associations de la commune. Je veux, comme chaque année et c'est une tradition qui me tient particulièrement à cœur, rendre hommage à tous ceux qui assurent notre santé et notre sécurité, médecin et pompiers, à ceux qui font vivre la commune par leur activité professionnelle, à ceux qui par leur action au sein des associations l'animent tout au long de l'année.

Je n'oublierai pas le personnel communal et les membres du conseil municipal. Nous avons une île où il est agréable de vivre, où nous bénéficions de beaucoup de services que des communes de taille équivalente nous envient. Merci à tous.

### **Une information importante : le recensement**

Nous allons procéder au recensement de la population du 20 janvier au 21 février.



Cette procédure est encadrée par la loi. Elle est obligatoire.

Deux agents recruteurs ont été nommés pour effectuer cette tâche.

La particularité du recensement opéré cette année réside dans le fait que les réponses au questionnaire, qui vous sera remis à tous, pourront se faire par internet.

Je veux rappeler ici ce soir l'importance de ce recensement. Il est fondamental car il détermine le montant de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) versée par l'Etat.

**Avant de terminer, vous me permettrez deux clin d'œil.**

Le premier, à nos amis d'Itterswiller, à qui nous avons rendu visite, au printemps dernier, avec toujours le même plaisir.

Le second, à nos amis des îles qui trouvent manifestement un charme exceptionnel à notre île puisque l'assemblée générale des îles du Ponant a eu lieu, ici, trois ans seulement après la précédente alors qu'il aurait fallu attendre 15 ans.

Nous allons maintenant pouvoir déguster la galette des rois. J'espère

que l'an prochain, après la réouverture de la boulangerie, au printemps, nous pourrons savourer une fabrication bréhatine.

A toutes et à tous, je souhaite une nouvelle fois et très sincèrement de l'optimisme pour une belle et heureuse année 2016 !

Bloavezh mat dan holl !

Patrick Huet  
Maire

## Elections régionales



### Résultats

		Premier tour 6 décembre 2015		Deuxième tour 13 décembre 2015	
	Inscrits	475		475	
	Votants	231	48,63%	276	58,11%
	Exprimés	230	48,42%	265	55,79%
Etiquette					
M. Roblin	Extrême gauche	2	0,87%		
M. Le Drian	Parti socialiste	59	25,65%	122	46,04%
M. Déléon	Parti régionaliste		0,00%		
M. Troadec	UDB – Mouvement Bretagne et progrès	20	8,70%		
M. Gourvennec	Union populaire républicaine	1	0,43%		
M. Foucher	Debout la France	7	3,04%		
M. Pennelle	Front National	22	9,57%	28	10,57%
M. Le Fur	Les Républicains – UDI	78	33,91%	115	43,40%
M. Louail	Europe Ecologie Les Verts	34	14,78%		
M. Compain	Front de gauche	7	3,04%		
Mme Hamon	Lutte ouvrière		0,00%		

## Collecte de vêtements

La branche textile d'Emmaüs – Ouest « Retritex » organisera sur l'île le 23 avril 2016, une collecte de vêtements, de chaussures, de sacs, de linge de maison. Des caissons seront mis à la disposition des habitants, devant la salle polyvalente, afin qu'ils y déposent dans des sacs, les textiles propres, même usagés. Ceux-ci seront triés et valorisés sur la plate-forme de Pontivy. La fondation Emmaüs aide à la réinsertion des personnes en difficulté en leur donnant travail et hébergement.

## Arrivée

### Patrick Lalande, agent communal

Patrick Lalande, âgé de 42 ans, vient d'intégrer l'équipe technique communale au grade d'adjoint technique territorial de 2<sup>e</sup> classe. Il a été recruté par la commune le 1<sup>er</sup> septembre 2015 par voie de mutation. Agent polyvalent, il vient renforcer l'équipe des espaces verts, de la collecte des ordures ménagères et des déchets. Avant d'arriver à Bréhat, il a exercé

pendant plus de 10 ans les fonctions d'agent d'entretien des espaces verts dans la commune de Saint-Jean de la Braye (Loiret).

Il réside actuellement à Pleudaniel. Il est papa d'une petite fille âgée de 18 mois.





## Vie quotidienne

### Le repas des aînés



Comme chaque année à la même époque, la commune invitait les Bréhatines et les Bréhatins de 70 ans et plus au traditionnel repas de fin d'année. Une soixantaine de personnes se retrouvaient le dimanche 29 novembre à la salle polyvalente où étaient dressées des

tables joliment décorées pour l'occasion. Le repas était préparé et servi sous la direction de Delphine et Erwan Hamet, propriétaires du restaurant l'Enez Vriad. Chacun put apprécier l'excellence du menu dans une ambiance joyeuse et conviviale. Coïncidence de date, à la fin du repas,

Madame Jeannette Vautier a soufflé les bougies de son anniversaire. Ce fut un moment très chaleureux et l'occasion pour tous de se retrouver, d'échanger et d'entonner quelques chansons.

## Vie associative

### Associat'île

La diversité des associations bréhatines et l'implication de leurs bénévoles sont une richesse pour notre commune, on ne le répétera jamais assez.

La sixième édition de la fête des associations s'est déroulée le dimanche 27 décembre dernier. Cette manifestation a pour objectif de faire découvrir les activités proposées à tous les résidents de l'île, petits et grands. Une dizaine de stands étaient installés par des bénévoles dans la salle polyvalente. Certains

regroupaient plusieurs associations. On pouvait également se restaurer avec des crêpes ou galettes, et boire à la buvette des chasseurs en dégustant des huîtres. Une tombola était organisée par le comité des fêtes ainsi qu'un concours du « panier garni » dont il fallait deviner le poids.

Le temps très clément ce dimanche de décembre a conduit à une fréquentation moins importante que les années précédentes.



## Commune

### Recensement

Le recensement de la population aura lieu à Bréhat du 20 janvier au 21 février.

Il s'agit d'une opération encadrée par la loi et à laquelle chacun doit répondre. Elle est obligatoire.

L'enquête de recensement porte sur la totalité de la population et des logements de la commune.

Deux agents recruteurs ont été nommés pour effectuer cette tâche : Jean-Philippe Outin et Amélie Rivoalen.

La particularité du recensement opéré cette année réside dans le fait que les réponses au questionnaire, qui sera remis à tous, pourront se faire par internet.

A partir du 21 janvier, premier jour du recensement, vous pourrez appeler la mairie pour obtenir les identifiants qui lui permettront de répondre au questionnaire en ligne : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Le maire a rappelé à l'occasion de la cérémonie des vœux l'importance de ce recensement. Il est fondamental car il détermine le montant de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) versée par l'Etat.

# Commune

## Remises de médailles du travail

Le 7 octobre 2015 a eu lieu en mairie une cérémonie de remise de médailles de travail. En présence d'élus et du personnel communal, 3 agents de la commune ont été honorés. Le maire a remis à Maria Caro, secrétaire générale, la médaille d'argent pour ses 20 années de travail. Marie-Louise Rivoalen, 2<sup>e</sup> adjointe, a remis à Raymond Guyomard, la médaille d'argent pour ses 20 années de travail. Eric Grison, policier municipal a reçu des mains de Josette Alice, 3<sup>e</sup>

adjointe, la médaille d'argent pour ses 20 années de travail.

Après les félicitations adressées à ces nouveaux médaillés, le maire a personnellement remercié Raymond Guyomard qui a fait valoir ses droits à la retraite au terme de 23 ans passés au service de notre commune. Il lui a souhaité les vœux les plus sincères pour une retraite heureuse, active et enrichissante.



De gauche à droite : Patrick Huet, maire, Maria Caro, Eric Grison, Raymond Guyomard

# Vie des îles

## ID-Îles

Le projet ID-îles 1 (Initiatives et Développement des îles) est un programme de recherche débuté 18 en 2011. Il est co-construit par l'Association des Îles du Ponant (AIP) et le laboratoire Géomer (Université de Bretagne Occidentale) dans le cadre d'un programme de la Région Bretagne «Appropriation Sociale des Sciences ». Il s'agissait de réaliser un projet de recherche-action à l'échelle des îles de Bretagne sur le thème «Entreprendre sur une île, du constat aux témoignages, de l'expérience aux projets».

L'objectif était, d'une part, de faire un bilan solide de la situation démographique, sociale et économique de chacune des 13 îles du Ponant et, d'autre part, de repérer les acteurs économiques développant de nouveaux projets, d'en mesurer leur importance au plan qualitatif et quantitatif mais aussi de cerner leurs difficultés et leurs perspectives de développement.

Les résultats de cette première recherche ont permis de noter un changement démographique sur la plupart des îles : les populations insulaires s'accroissent ou se maintiennent. Ceci s'explique en partie par l'arrivée de néo-entrepreneurs qui développent des projets originaux. Un échantillon représentatif de 154 entrepreneurs, sur les 600 entreprises créées durant ces six dernières années, a été étudié finement. Il en ressort que ces arrivées modifient sensiblement le tissu social et économique et dressent

ainsi de nouvelles perspectives d'avenir. Le rapport de ce travail de recherche est à télécharger à l'adresse : <http://www.id-iles.fr>.

### Le projet ID-îles 2 (2014-2018)

En accord avec les élus des 13 îles concernées, il a été décidé de poursuivre cette recherche afin de renforcer à la fois la dimension recherche du projet, mais aussi ses attendus en terme de coopération inter-îles et de perspectives socio-économiques.

Ce projet, coordonné par Louis Brigand, réunit une équipe de 18 chercheurs et doctorants et associe une dizaine de partenaires. Il se construit autour des 4 thématiques suivantes liées aux îles du Ponant :

- Le comportement spatial des entrepreneurs insulaires
- Les nouvelles technologies au service du développement des îles
- Comparaison inter-îles et ouverture vers l'Outre-Mer
- Transmettre, partager et communiquer

A partir des travaux réalisés, il s'agit de développer une gamme d'outils au service de la science et des acteurs îliens pour, d'une part, faire connaître les résultats des recherches ID-îles, et d'autre part, créer différents supports de communication, de partage et d'échanges utiles à la connaissance et au développement durable des îles.

C'est dans ce dernier axe de recherche «Transmettre, partager et communiquer» que s'intègre le magazine ID-Îles. Il correspond à un projet de médiation scientifique multimédia comportant :

- 1 émission mensuelle de 26 minutes consacrée soit à une île, soit à une thématique liée à l'entrepreneuriat insulaire. Elle est diffusée sur les chaînes Tébéo, Tébé Sud et TV Rennes
- le site internet id-îles qui archive les documents validés réalisés dans le cadre des projets ID-îles 1 et 2 et offre des compléments à l'émission mensuelle
- 1 chronique mensuelle dans le Télégramme rédigée par Olivier Clech
- des publications sur le compte Facebook

Ce dispositif vise à encourager la mise en réseau des entrepreneurs des îles du Ponant ainsi que le partage d'expériences et d'innovations entre acteurs insulaires. Il espère offrir un espace de débat et de réflexion collective consacré au développement de ces territoires.

Ce projet est co-construit par le laboratoire Géomer et la télévision locale Tébéo. Il est animé par Laura Corsi, une doctorante en géographie au laboratoire Géomer de l'Université de Bretagne Occidentale et à Tébéo. Elle est en charge de la coordination du dispositif de médiation scientifique. Sa thèse devra évaluer et analyser les conséquences de ce projet sur les territoires insulaires. <http://www.id-iles.fr>

### Festival des insulaires à Hoëdic

La 4<sup>e</sup> édition du Festival des insulaires s'est déroulée en septembre dernier sur l'île de Hoëdic (en breton « edig » = caneton). Cette petite île du Morbihan, de 2,5 km de long sur 0,8 km de large, a accueilli les festivaliers pendant 3 jours, les 18, 19 et 20 septembre 2015.

En hiver, la population est de 80 habitants et de 2500 en période estivale. La liaison qui la relie au continent part de Quiberon.

Après Yeu, Belle-Île, Ouessant, ce sont plus de 3000 visiteurs qui se sont déplacés pour vivre ensemble des moments chaleureux.

La question de l'hébergement a été l'une des problématiques à résoudre : les inscriptions se sont faites dès le début de l'année. Sur place, les habitants ayant des logements disponibles se sont fait connaître : un arrangement concernant le prix de chaque nuitée a été trouvé, 10€ à l'unanimité. Les logements communaux ont accueilli un certain nombre de participants. Le vaste terrain de camping offrait une autre possibilité. Vu le nombre de candidats et l'impossibilité de tous les recevoir sur Hoëdic, c'est l'île voisine Houat (le « canard » à 20 minutes de bateau) qui a pris le relais.

Ce festival est le lieu de rencontres où tous les îliens se retrouvent, échangent

autour de problèmes communs, débattent, partagent des moments festifs. Chaque île du Ponant occupe un stand au sein du village lui permettant de se faire connaître auprès des autres îles et des visiteurs.

Le programme très dense comprenait des concerts, des spectacles, des expositions de photos au fort Louis Philippe (construit en 1859, pour parer à une éventuelle attaque des Anglais), des chorales de musique insulaire, des débats (comme « entreprendre sur les îles »), le marché des producteurs du samedi matin, avec le miel d'Ouessant, le fromage de l'île d'Arz, les huîtres de l'île d'Aix, les

escargots de Groix, les saucisses fumées de Molène, etc. Les 3 fanfares (Zebaluz, Reuz Bonbon, A bout de souffle) ont animé la vie du village et créé, avec leur musique, une ambiance joyeuse.

Des Bréhatins ont participé à la traditionnelle course à la godille du dimanche matin, deux d'entre eux ont figuré parmi les premiers (dont la première en catégorie féminine) et ont été primés.

C'est l'île d'Aix qui accueillera la 5<sup>e</sup> édition du Festival des insulaires, les dates annoncées (à retenir) pour ce grand rassemblement sont les 23, 24 et 25 septembre 2016.



## Assainissement

### Nouvelle délégation de service public pour la station d'épuration

La station d'épuration (STEP) de notre commune était gérée sous le régime d'un contrat de délégation de service public (DSP) par la société Lyonnaise des eaux jusqu'au 31 décembre 2015. Un contrat de DSP permet à la commune de choisir une entreprise, après mise en concurrence, qui assure la gestion de la station à ses risques et périls, sous le contrôle de la collectivité. Au cours de l'année 2015, le conseil municipal a désigné une commission d'appel d'offre spécifique pour préparer la désignation d'une nouvelle entreprise qui prendrait en charge la gestion de la STEP. Un appel d'offre a été lancé courant septembre 2015. Deux entreprises ont fait des offres :

la Lyonnaise des Eaux et la société Véolia. Une période de négociation avec les deux sociétés s'en est suivie dans la mesure où, à prestations techniques équivalentes, les prix proposés par chaque société étaient bien trop élevés. Celles-ci ont été rencontrées à plusieurs reprises par vos élus. Cette négociation a permis d'obtenir de bien meilleures conditions tarifaires ; Véolia s'est avérée plus compétitive. En conséquence, le conseil municipal du 28 novembre 2015 a autorisé le maire à signer avec cette société un contrat de DSP. Véolia gèrera la STEP à compter du 1er janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2025. Les conditions financières seront les suivantes : le prix du m<sup>3</sup> passera de

2,32 euros HT actuellement à 2,05 euros HT à compter du 1er janvier 2016. Le prix de l'abonnement restera pratiquement stable à 139,21 euros HT. A ces prix il faut rajouter le tarif encaissé par la commune soit 1,90 euros le m<sup>3</sup> et 59 euros d'abonnement. Ces nouvelles conditions tarifaires entraîneront une diminution moyenne du prix de la part payée à la société titulaire de la DSP de 8,28 % pour un usager ayant une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> ou de 4,86% pour une consommation annuelle de 30 m<sup>3</sup>.



## Les plantes invasives

Une plante est dite invasive (envahissante) lorsqu'elle s'introduit dans un milieu qui n'est pas son milieu d'origine et qu'elle nuit par son développement à la biodiversité, au détriment des espèces locales. Elle a pu, au fil des années, être introduite de manière volontaire (pour la culture, le commerce) ou non (par les transports, les voyages, le tourisme). C'est majoritairement le fait de l'homme.



Herbe de la Pampa

Griffe de sorcière



Cette plante invasive a la capacité de coloniser rapidement l'espace et de se propager pour devenir un véritable « prédateur » pour les autres variétés existantes. Il existe 3 catégories (et des sous-catégories) de plantes invasives, répertoriées au niveau régional :

- la plante invasive avérée est celle qui est bien installée, qui montre une dynamique d'extension rapide et qui cause de graves problèmes à la biodiversité ambiante
- la plante invasive potentielle est celle qui est dense, mais qui n'est pas encore stabilisée. Elle est à surveiller, elle ne présente donc pas pour l'instant un caractère invasif, mais il y a un risque à le devenir. Des actions préventives sont à prévoir.
- la plante invasive à surveiller est celle qui pourrait se développer et qui n'est pas totalement à écarter, compte-tenu du caractère invasif dans d'autres régions.

Sur notre commune, 3 espèces sont dites invasives, ce sont : l'herbe de la Pampa, la griffe de sorcière, la renouée du Japon.

> **L'herbe de la Pampa** est originaire des prairies d'Amérique du Sud, elle vit entre 10 à 15 ans. Elle produit une grande quantité de graines, qui seront le plus souvent disséminées dans un rayon de 25 km. Leur croissance est très rapide au

bout de 2 ans. Dans certains pays, elle a été introduite pour être utilisée comme fourrage et comme stabilisatrice de sol. En France, son introduction (beaucoup plantée dans les années 60/80) correspond à des objectifs ornementaux. En l'espace d'un demi-siècle, elle a colonisé l'ensemble des 5 continents.

> **La griffe de sorcière** vient d'Afrique du Sud. Elle est rampante ou pendante et peut atteindre plusieurs mètres de longueur. Elle fut introduite en France pour ses qualités esthétiques. Son taux de croissance est de 50 à 70 cm par an, en 10 ans, elle aura colonisé un espace de 20 m<sup>2</sup>.

> **La Renouée du Japon** originaire d'Extrême Orient. Elle fut introduite en Europe au début du siècle pour ses qualités esthétiques. Sa puissance de dissémination est inouïe. Ses rhizomes secrètent des substances toxiques pour les autres plantes.

Pour les éradiquer : en ce qui concerne l'herbe de la Pampa, il faut couper les plumeaux avant la formation des graines. En cas d'arrachage, il faut bâcher les souches résiduelles, afin que la plante ne puisse capter la lumière. Cela va retarder et annuler la reprise de la plante. Pour des massifs isolés, il faut les couvrir d'une bâche opaque noire, afin que la plante

## Le compostage, un geste simple et utile

Composter : c'est laisser se décomposer naturellement les déchets de cuisine, du jardin, et obtenir un amendement naturel, sain et riche. Cela permet de réduire d'environ 30 % le volume de ses déchets ménagers, évitant ainsi l'incinération. C'est aussi participer à la maîtrise des coûts de gestion des déchets de la collectivité, et donc, ne pas voir la taxe d'enlèvement des ordures ménagères augmenter.

Composter soi-même ses déchets, c'est préserver l'environnement, c'est apporter un engrais 100 % naturel et gratuit, qui retient mieux l'eau et les éléments fertilisants sur la terre. La terre est allégée, le compost (engrais composé) permet des économies d'eau, d'engrais, de terreau.

Une nouvelle campagne de composteurs va prochainement être organisée au sein de la commune. Les personnes intéressées seront invitées à s'inscrire sur une liste mise à leur disposition en mairie, en précisant la capacité du composteur souhaité, le composant bois ou plastique recyclé. Une participation, non encore fixée, sera demandée comme lors de la dernière opération.

soit privée de lumière et qu'elle dégénère. Concernant la renouée du Japon, en avril-mai, les jeunes pousses sont faciles à arracher. Le pâturage en début de végétation est aussi une solution. Il faut faucher régulièrement les tiges pour épuiser les rhizomes et les brûler ensuite. Pour la griffe de sorcière, c'est l'arrachage manuel.

Ces plantes invasives sont une menace pour l'équilibre de notre environnement, il faut surveiller leur évolution, et réagir avant qu'elles ne provoquent de graves atteintes à la biodiversité de notre île. Il faudrait interdire leur vente en jardinerie.

Renouée du Japon



# Les oiseaux de l'archipel bréhatin

## Grèbe huppé

Il s'agit bien ici de leucisme (dépigmentation partielle du plumage) et non d'albinisme (dépigmentation totale, souvent accompagnée d'yeux rouges). L'origine du leucisme peut être génétique ou alimentaire.



Depuis son numéro 45 (février 2007), Bréhat Infos publie régulièrement une photo d'oiseaux réalisée par Jacques Potier. Nous rappelons aux amateurs d'oiseaux et/ou de belles images qu'ils peuvent consulter sur le site de la commune (<http://www.iledebrehat.fr/>) deux diaporamas.

### Numéros utiles

<b>SAMU</b>	<b>15</b>
<b>POMPIERS</b>	<b>18</b>
<b>POLICE</b>	<b>17</b>
<b>APPEL URGENCE EUROPÉEN</b> (met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus)	<b>112</b>
<b>CENTRE ANTI-POISONS</b>	
RENNES	<b>02 99 59 22 22</b>
<b>Mairie</b>	<b>02 96 20 00 36</b>
Télécopie :	02 96 20 01 92
<b>Médecin Bréhat</b>	<b>02 96 20 09 51</b>
<b>Gendarmerie</b>	
Bréhat (été)	<b>02 96 20 04 21</b>
Paimpol	<b>02 96 20 80 17</b>
<b>Petit train routier</b>	<b>06 86 77 85 46</b>

## Information

### Site Internet de la commune



La commune dispose d'un site internet. Destiné à l'information des habitants et résidents, il est constamment mis à jour. Son adresse : <http://www.iledebrehat.fr/>.

Outre de multiples informations pratiques, vous y trouverez, dans leur intégralité, les procès-verbaux des séances de conseil municipal dès leur approbation. Et bien sûr, les derniers numéros de Bréhat Infos.

Si vous souhaitez être averti régulièrement par courriel des derniers articles publiés sur le site et, bien entendu, de la disponibilité de la version électronique de Bréhat Infos, inscrivez-vous directement sur le site.

### Diffusion de Bréhat Infos

Si vous habitez en dehors de Bréhat et souhaitez recevoir Bréhat Infos à domicile, déposez ou envoyez des enveloppes, de format A4 (21 x 29,7 cm), timbrées à votre adresse à la mairie. L'affranchissement actuel est de 2,80 euros pour le poids maximum (lettre verte). Bréhat Infos paraît trois à quatre fois par an.

Voir aussi la rubrique Site internet de la commune.

## Etat-Civil

Seuls les actes inscrits dans les registres d'état-civil de la commune et les notifications de naissance hors commune sont répertoriés dans cette rubrique.

### Décès

Solange, Jeanne, Marie LE CARRÈRES

..... 9 septembre 2015

Roger, Joseph, Marie GUÉZOU

..... 9 décembre 2015

Ollivier, Yves PRIGENT

..... 22 décembre 2015